

Les animations scolaires

Autres communes

Mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 janvier

Rencontres auteur(ric)e(s) possibles uniquement dans vos établissements cette année.

Préparer une rencontre :

- Par respect pour l'intervenant(e) et dans l'intérêt des enfants, toute animation demande une préparation en classe.

Si l'enseignant(e) souhaite contacter l'auteur(ric)e en amont de la rencontre, s'adresser à la Fête du Livre pour obtenir les coordonnées.

- La présence de l'enseignant(e) est indispensable aux côtés des élèves pendant la durée de l'animation.

- Il est agréable pour l'intervenant(e) de sentir qu'il/elle est attendu(e) et accueilli(e) par l'établissement demandeur. L'intervenant(e) est un(e) étranger(e) qui pénètre dans la vie de l'école, il/elle ne doit pas être un(e) inconnu(e) !

Où ont lieu les rencontres ?

- Uniquement dans les établissements scolaires, cette année.

- Dans la limite des 40 kilomètres autour de Saint-Paul

Une personne envoyée par l'établissement viendra chercher l'auteur(ric)e et le reconduira à Saint-Paul-Trois-Châteaux, sur le lieu qui vous sera indiqué dans un autre courrier.

Pour l'intervenant(e) qui se déplace, cette année, il est souhaitable qu'il/elle reste une demi-journée au moins dans le même établissement. Au cours de cette demi-journée, il/elle peut rencontrer, au maximum, deux classes ou trois classes sur une journée.

Pour information, la Charte des auteurs et illustrateurs fixe les modalités des rencontres scolaires, nous sommes contraints de nous y conformer (3h de rencontre maximum par jour).

Il est exclu de doubler les classes (sauf avis contraire de l'intervenant lui-même) car ce qu'on gagne en quantité se perd en qualité.

Comment s'inscrire ?

Après avoir accepté les termes des conditions d'inscription, vous allez avoir accès au formulaire d'inscription.

La priorité sera donnée aux demandes s'inscrivant dans un projet littéraire, qui pourra être joint au formulaire d'inscription, en PDF.

Les inscriptions sont recevables jusqu'au 6 novembre 2020. Toute inscription engagée sera facturée. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas de désistement.

Participation financière

Dans l'établissement

Rencontre avec un(e) auteur(ric)e, un(e) illustrateur(ric)e (1h à 1h15) :	89 € pour une classe
Rencontre-Atelier (1h30) :	134 € pour une classe
Rencontre-Atelier (2h) :	160 € pour une classe

Collèges hors Drôme

La Fête du Livre ne percevant aucune subvention des départements hors Drôme, un tarif différent est appliqué à leurs collèges.

Rencontre avec un(e) auteur(ric)e, un(e) illustrateur(ric)e (1h à 1h15) :	110 € pour une classe
Rencontre-Atelier (1h30) :	160 € pour une classe
Rencontre-Atelier (2h) :	200 € pour une classe

La Fête du livre prendra contact prochainement avec les classes inscrites au Prix Sésame pour déterminer les modalités de participation et de transport des auteurs dans les établissements.